



*Association AV2E Vivre à l'Esplanade de l'Europe,
12 Esplanade de l'Europe 34000 MONTPELLIER
contact@av2e.fr*

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2025 Salle Fernand Pelloutier

Présents : Catherine Bruguier, Martine Wanono, Gilberte Migliore, Maryvonne Grosset, Martine Devalland,, Jo Niel, Svetlana Lesens, Emilie Mazenq, Catherine Germain, Marie Annick Mouries, Jacquelin Millet, Anne Sophie Ravo-Joutel, Lysiane Laurent, Danièle Chiambaretto, Christine Loudhini.

Michel Bortnyk, Jean Pierre Noel, Bernard Fourtet, M Migliore, Florent Maraux, Frédéric Mounier, Patrick Lavastre, Daniel Viver, José Casademont, Mounir Azirar, Pierre Grenet, Jean Marie Grosset, M Guiraudon, Michel Devalland.

Représentés : Françoise Monier, Franc Monier, Georges Thiébaux, Ivan Michel Harant, Jacques Saint Etienne, Didier Turquet, Brigitte Auriol, Nathalie Pigot, Michèle Constantin, Christian Bauer, Jean Christophe Hadi, Mme Albano, Jean Chapot, Andrée Chapot

43 présents ou représentés.

Catherine Bruguier est nommée Présidente de séance et Christine Loudhini, secrétaire de séance :
Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président Michel Devalland ouvre la séance à 17h15, en remerciant les personnes présentes à cette assemblée générale, et présente le rapport moral de l'année, ainsi que les actions engagées depuis janvier et les projets à venir, les personnes présentes intervenant au fur et à mesure.

Rapport Moral :

Il remercie l'ensemble des présidents de l'AV2E et les membres du conseil d'administration
Les 9 copropriétés qui en AG 2024 ont voté leur adhésion à l'AV2E

Les copropriétaires qui nous apportent un soutien actif en participant à nos actions, en signalant les problèmes rencontrés « Montpellier au Quotidien »

Et un merci tout particulier à Simone et Jean-Pierre NOËL qui vont quitter la résidence, pour leur action à faire vivre Port Juvénal.

Un adieu à Gérard Blanc un des membres fondateurs de l'association disparu fin Aout 2024.

L'accent est mis sur les actions de l'association concernant :

- les signalements à Montpellier au quotidien (plus de 40 interventions en 2024)

- la célébration des 35 ans de Port Juvénal et les 15 ans de l'AV2E

- Ecriture de l'histoire de vie de 13 résidents copropriétaires
- Exposition photos des 21 et 22 avril 2024
- Le 21 avril 2024 au soir : Une pièce de théâtre sur Antigone

- Le 22 avril 2024: vide-greniers en majesté place de la Victoire de Samothrace

-l'arrivée de la ligne n°1 du Bustram (réunion avec élus et les responsables du projet reportant les questions des résidents, information des résidents),

- les conséquences du FISE surtout en ce qui concerne la sécurité : un compte rendu de la réunion d'information du 3 avril 2025 est fait par les participants :

*Pas d'After Fise à Gramont, comme annoncé mais proposition d'un « ride » côté rue du Pirée en bas des restos pour éloigner les rassemblements de la place Dionysos (entre la Médiathèque et la piscine)

* Et surtout demande d'autorisation d'ouverture du O 'Sullivan jusqu'à 6 h du matin pendant le FISE...pour que ses clients n'aillent pas faire la fête ailleurs (place Dionysos p ex... (motif avancé par métropole et organisateurs du FISE). Attente de la réponse de la préfecture.

*L'accent a été mis par l'AV2E sur l'autorisation de musique amplifiée pendant le FISE, les valeurs spécifiques des niveaux sonores et la possibilité de consulter les mesures de ces niveaux, la nécessaire information du public sur les risques auditifs et la mise à disposition de protections acoustiques (demandé également par un autre participant à la réunion) sans oublier les actions de prévention de réduction des risques (alcool, drogue...)

* L'avenue du Pirée sera bloquée, en partie dans un premier temps puis en totalité

*Montage : du 5 au 27 mai

*FISE 27 mai au 1^{er} juin

*Démontage 2 au 22 juin

Le numéro de téléphone du PC sécurité qui se réunit tous les matins sera donné sur le site de la métropole L'AV2E le diffusera quand elle en aura connaissance.

A noter que la police municipale généralement présente cette réunion a brillé par son absence.

-les demandes faites par les résidents sur leur environnement (pelouse, jet d'eau, conséquences des travaux du Bustram n°1) et les réponses apportées

-la sécurité et les nuisances nocturnes provoquées par la présence de l'Australian, devenu Austra Rock,

Compte rendu est fait par le président de la réunion tenue avec la mairie la métropole les services de police municipale et nationale et la gestionnaire des établissements Austra rock et O ' Sullivan le 3 février dernier à savoir l'ensemble des acteurs concernés par le sujet sauf les fonctionnaires de police chargés des débits de boisson, le but étant de clarifier les rôles et les missions de chacun

Il en ressort que

- La discothèque doit appliquer l'arrêté préfectoral qui stipule bien que la gestion des flux de clientèle est bien du ressort des responsables d'établissement
- Elle doit mettre en place obligatoirement concernant le service d'alcool:

- Ne plus en servir 1h1/2 avant la fermeture

- Ne plus en servir à une personne alcoolisée

Commentaires

- ✓ À l'heure actuelle c'est le statu quo

- ✓ On a remercié le préfet pour avoir instruit notre pétition et mis au courant de la situation actuelle

Rappel :

Ne pas hésiter à appeler la police municipale ou le 17

Ne pas hésiter à déposer une pré plainte via le site : <https://preplainte-en-ligne.gouv.fr> et prévenir ou nous mettre en copie l'AV2E : ccontact@av2e.fr

A ce sujet des nuisances sonores une proposition est faite par l'AV2E.

Faire établir un audit acoustique pour mesurer objectivement les nuisances sonores de la discothèque, évaluer la conformité aux normes et mettre en place des actions correctives adaptées.

Après discussion il est décidé de le faire non pas au moment du FISE ou pendant certains weekend estivaux mais plutôt 4 samedis d'affilée, sans événements particuliers.

Décision adoptée à la majorité

-Animations

Rappel est fait des animations réalisées et à venir depuis avril 2025.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier :

Il est présenté par la trésorière Jo Niel

-Le résultat de la gestion de l'exercice 2024/2025 arrêté au 31 mars 2025 affiche un déficit de 565 euros dont les causes sont précisées.

* Coût de l'exposition pour les 35 ans d'Antigone (1362 €)

*Montant des cotisations ramené à 1350 €

-la situation patrimoniale de l'association au 31 mars 2025 (fonds propres nets) est de 5905€ et correspond au montant des disponibilités bancaires.

-proposition d'affectation du résultat : au report à nouveau

Sont soumis au vote :

L'approbation des comptes

Un quitus de gestion

L'affectation du résultat au report à nouveau

Ces 3 résolutions sont adoptées à l'unanimité.

-la participation à l'opération Montpellier change avec vous les 11 et 12 avril 2025

Tout le monde peut s'exprimer du 24 mars au 13 avril sur <https://www.montpellier.fr> onglet : participer
Venir rencontrer le président-maire les 11 et 12 avril 2025

Sur 3 axes ou +:

* quel projet, quel avenir pour l'Esplanade de l'Europe ?

*Comment améliorer la sécurité Esplanade de l'Europe ?

*Mise en œuvre du guide « du partage de la rue » sur Antigone

*autre

Le programme et les rendez-vous des 2 journées (11 et 12 avril) sont rappelés

J Pierre Noel propose d'ajouter un 4^e axe qui est le problème de la pollution subie du fait notamment de la circulation automobile et des bus.

Il rappelle également la question du statut des terrasses (c'est une autorisation temporaire d'occupation du domaine public devant répondre à certains critères, dont on peut douter qu'ils soient tous respectés.

-Prochaines élections municipales : présenter un projet aux candidats à la mairie pour l'avenir de l'esplanade de l'Europe sur les 4 axes dont nous venons de parler et notamment :

Quel avenir pour l'Esplanade de l'Europe et les berges du Lez ?

Quel sera l'impact de la ZAC Ricardo Bofill qui jouxterait notre résidence côté Médiathèque Emile Zola ?

Pour en parler tous ensemble, une réunion est proposée **le jeudi 16 octobre 2025 à 17h**, en cette même salle

Il n'y a pas de nouvelle candidature déposée auprès de la secrétaire de séance pour le conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 19h00.

La secrétaire

Christine LOUDHINI